



Protocole de rentrée 2020-2021

Pour la pratique du badminton lors des créneaux de « Jeu libre »

Il n'y a plus de limitation du nombre de personne dans le gymnase. Nous demandons donc à chacun de respecter les règles suivantes :

- Les joueurs devront porter OBLIGATOIREMENT un masque à leur arrivée dans le gymnase, lors de la circulation dans ce dernier et dans les gradins.
- Ils devront se signaler auprès du responsable du créneau afin que ce dernier note le nom du joueur sur la feuille de présence.
- En dehors des terrains les joueurs devront respecter les règles de distanciation.
- Un lavage de main sera demandé en début et fin de créneau minimum, si possible entre chaque match.
- Les terrains seront installés à l'aide de gants qui seront fournis par le club.
- Le matériel sera désinfecté en fin de séance à l'aide des lingettes fournies par le club.
- Les vestiaires et douches sont accessibles dans le respect des gestes barrières.
- Ne pas hésitez à se référer à la fiche FFBaD qui sera affichée dans les gymnases.

Pour la pratique du badminton lors des créneaux d'entraînements jeunes et adultes « encadrés »

Les consignes énoncées ci-dessus sont toutes valables pour les créneaux d'entraînements jeunes et adultes « encadrés ». Viennent s'y rajouter les consignes suivantes :

- Les encadrants devront porter des masques. Le club pourra leur en fournir au besoin.
- Le nombre maximum de personnes présent sur une terrain simultanément est de 4. Le surplus de joueurs présent devra faire des exercices individuels sur le bord des terrains en respectant les règles de distanciation avec ces coéquipiers d'entraînements.

Un peu plus de souplesse à présent, merci de respecter les règles mise en place par notre fédération et la mairie de La Rochelle afin de permettre une pratique optimal de notre sport pour tous les licenciés.

L'équipe du Badminton Rochelais

